

DIVERS

Deuxième Conférence Mondiale de l'Énergie

16-25 juin 1930

B E R L I N

Extrait des statuts de la Conférence Mondiale de l'Énergie.

Le but de la Conférence Mondiale de l'Énergie est d'examiner comment peuvent être utilisées, tant sur le terrain national qu'international, les sources d'énergie industrielles et scientifiques :

Par l'étude des ressources potentielles de chaque pays en forces hydrauliques, huiles et minéraux ;

Par comparaison des expériences sur le développement de l'agriculture scientifique, de l'irrigation et du transport par terre, air et eau ;

Par des conférences d'ingénieurs civils, électriciens, mécaniciens, navals et mineurs, d'experts techniques et d'autorités en matière de recherche scientifique et industrielle ;

Par la consultation des consommateurs d'énergie et des constructeurs des appareils de production ;

Par des conférences sur l'enseignement technique, pour examiner les méthodes d'enseignement dans les différents pays et les moyens d'améliorer les ressources existantes ;

Par la discussion des aspects financier et économique de l'industrie sur le terrain national et international ;

Par des conférences sur la possibilité de créer un bureau mondial permanent pour recueillir des renseignements, la préparation d'un inventaire des ressources du monde et l'échange d'informations industrielles et scientifiques par des représentants désignés des différents pays.

Programme technique de la Deuxième Conférence :

BERLIN 1930

(Communiqué par le Comité organisateur)

Ce programme technique se borne à indiquer les grandes lignes des sujets à l'ordre du jour de la session ; il n'impose pas les thèmes des rapports eux-mêmes. MM. les rapporteurs sont invités de se

borner à l'indication des derniers développements des sujets choisis et de les traiter aussi bien au point de vue technique qu'au point de vue économique.

Classe A. Sources d'Énergie.

En ce qui concerne les travaux à présenter dans cette classe, nous avons moins songé à des rapports individuels et conclusifs qu'au recueillement des informations qui serviront à l'élaboration par le bureau de la II^e Conférence Mondiale de l'Énergie, en de vastes aperçus récapitulatifs. Tous renseignements sur des publications importantes dont la valeur aura été reconnue par les Comités nationaux, de même que toutes les informations statistiques pouvant servir de base à la composition de semblables aperçus, seront acceptés avec reconnaissance. Les sujets proposés aux délibérations dans cette classe sont les suivants :

Division I. COMBUSTIBLES SOLIDES.

Division II. COMBUSTIBLES LIQUIDES.

Division III. COMBUSTIBLES GAZEUX.

Division IV. FORCES HYDRAULIQUES.

Division V. UTILISATION DE LA CHALEUR SOLAIRE ET TERRESTRE, ÉNERGIE DU VENT.

On recevrait avec un intérêt tout particulier :

Des renseignements et statistiques sur la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie ;

Des renseignements sur des projets relatifs à des sources nouvelles d'énergie et présentant des perspectives de réalisations favorables ;

Des données sur le progrès technique essentiel réalisé dans la production (ainsi que dans la production synthétique) et dans le transport des combustibles solides, liquides et gazeux ; aussi des renseignements sur toutes publications importantes déjà parues à ce sujet.

Classe B. Production, Transport et Accumulation d'Énergie.

Division I.

INSTALLATIONS A VAPEUR ET COMBUSTIBLES.

- Groupe 1. Transport et emmagasinage des combustibles solides.
- Groupe 2. Transport et emmagasinage des charbons pulvérisés.
- Groupe 3. Transport et emmagasinage des combustibles liquides.
- Groupe 4. Transport et accumulation des gaz (conduite du gaz à longues distances).
- Groupe 5. Foyers pour combustibles solides, pulvérisés, liquides et gazeux.
- Groupe 6. Réglage des installations de chaudières à vapeur.
- Groupe 7. Génération de vapeur à haute pression à plus de 30 at.
- Groupe 8. Machines à vapeur et turbines à vapeur.
- Groupe 9. Turbines à vapeur de mercure et turbines à vapeur binaire.
- Groupe 10. Installations de chauffage à distance (vapeur, eau).
- Groupe 11. Accumulateurs de chaleur (vapeur, eau).
- Groupe 12. Isolation.
- Groupe 13. Distributions d'énergie et de chaleur combinées.

Division II.

INSTALLATIONS A MOTEURS A COMBUSTION INTERNE

- Groupe 1. Moteurs à gaz et turbines à gaz. Moteurs à gaz de haut fourneau. Moteurs Diesel. Procédés d'alimentation. Utilisation de la chaleur d'échappement. Augmentation des vitesses de rotation. Moteurs à charbon pulvérisé. Neutralisation des gaz d'échappement.
- Groupe 2. Le moteur Diesel et le service des pointes des usines électriques.
- Groupe 3. Le moteur à combustion interne et la locomotion.

Division III.

INSTALLATIONS DE FORCES HYDRAULIQUES.

- Groupe 1. Aperçu sur les dispositions législatives concernant l'utilisation des forces hydrauliques.

- Groupe 2. Construction, entretien et exploitation des barrages et digues de grandes dimensions. Accumulateurs d'eau à admission naturelle.
- Groupe 3. Installations de forces hydrauliques combinées avec des installations d'irrigation et de navigation.
- Groupe 4. Recherches expérimentales dans le domaine de l'utilisation des forces hydrauliques.
- Groupe 5. Evolution des turbines hydrauliques. Conduites forcées. Accumulations hydrauliques.

Division IV.

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES.

- Groupe 1. Génération et transformation du courant électrique. Marche en parallèle d'usines génératrices de caractères différents.
- Groupe 2. Lignes à haute tension (lignes aériennes et câbles assurance contre les manques de construction).
- Groupe 3. Centrales électriques et centrales auxiliaires automatiques et mi-automatiques.
- Groupe 4. Le rôle du courant faible dans les installations d'énergie.
- Groupe 5. Accumulation de l'énergie électrique.
- Groupe 6. Transmission d'énergie sans fils et commande à distance.

*Division V.*TRANSPORT MÉCANIQUE DE L'ÉNERGIE
CONSIDÉRÉ SURTOUT
AU POINT DE VUE DES MÉCANISMES.**Classe C. Utilisation de l'Énergie.**

L'énergie mécanique, électrique ou thermique est employée aujourd'hui, sous une forme ou une autre, dans tous les domaines de l'activité humaine. Il ne saurait être question de refaire l'exposé général d'un sujet connu et développé depuis de longues années déjà. Par contre, il y aurait un très grand intérêt à ce que les différents pays nous fassent connaître dans quel domaine ils ont constaté une utilisation nouvelle ou une augmentation notable de l'emploi de l'énergie, sous quelque forme que ce soit.

Citons, à titre d'exemples, les domaines suivants :

Division I.

AGRICULTURE.

- Groupe 1. Production des engrais par l'emploi de grandes quantités d'énergie et de gaz.
- Groupe 2. Irrigation et drainage de territoires étendus.
- Groupe 3. Utilisation de l'énergie dans les exploitations agricoles.

Division II.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE ET INDUSTRIE.

- Groupe 1. Extension de la consommation du courant électrique dans la petite industrie et l'économie domestique (commande de petites machines ménagères, telles que les aspirateurs, les lessiveuses, les repasseuses, les frigorifiques, etc.), ainsi que l'utilisation de la chaleur électrique pour la cuisine et le chauffage (chaudière à vapeur électrique).
- Groupe 2. Extension de l'emploi du gaz dans l'économie domestique et dans les petites et grandes industries.

Division III.

TRANSPORTS.

- Groupe 1. Progrès réalisé dans l'électrification des chemins de fer; opération des lignes auxiliaires.
- Groupe 2. L'amélioration de l'utilisation de la chaleur dans les locomotives; locomotive à turbines à vapeur, locomotive à moteur Diesel, locomotive à haute pression de vapeur, locomotive à charbon pulvérisé.
- Groupe 3. Le camion comme collaborateur ou concurrent des chemins de fer.
- Groupe 4. Utilisation de l'énergie pour les bateaux.

*Division IV.*UTILISATION DE L'ÉNERGIE DANS LES MINES
ET DANS LES USINES MÉTALLURGIQUES.

Par exemple : Production et transformation immédiate des fers et des métaux à l'aide de l'énergie électrique.

*Division V.*UTILISATION DE L'ÉNERGIE DANS L'ARCHITECTURE
ET DANS LES FABRIQUES.**Classe D. Généralités.***Division I.*

DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE.

- Groupe 1. Progrès réalisé dans la compensation des pointes d'énergie. Utilisation des centrales d'énergie privées comme appoint aux usines desservant des territoires étendus.
- Groupe 2. Stabilisation du marché de l'énergie. Intensification et amélioration de la propagande relative à l'emploi de l'énergie. Le capital dans ses rapports avec la production et la consommation de l'énergie.

Division II.

ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE ET LA LÉGISLATION.

- Groupe 1. Échange et trafic de l'énergie. Droits de passage pour les lignes de transmission d'énergie de toute nature. Traversée de territoires de juridictions différentes.
- Groupe 2. Utilisation et répartition territoriale de l'énergie.
- Groupe 3. Dispositions législatives relatives à la distribution de l'énergie à des territoires étendus.
- Groupe 4. Distribution de l'énergie par l'Etat et par les compagnies privées.

Division III.

PROBLÈMES D'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE.

- Groupe 1. Éducation professionnelle du personnel s'occupant de la construction et de l'exploitation des installations de production et de distribution de l'énergie.
- Groupe 2. Problèmes de l'éducation professionnelle en rapport avec l'utilisation de l'énergie.

Division IV.

COOPÉRATION.

- Groupe 1. Statistiques de l'énergie et leurs méthodes considérées surtout au point de vue des résultats économiques.
- Groupe 2. L'état actuel de la standardisation dans le domaine de la technique de l'énergie. Règles pour l'exécution des essais de puissance dans les installations d'énergie.
- Groupe 3. Unification de la terminologie.

Extrait des prescriptions générales.

Les rapports destinés à la II^e Conférence Mondiale de l'Énergie ne peuvent être présentés que par l'intermédiaire des comités ou des représentants nationaux. Les pays qui n'ont ni comité national ni représentant peuvent présenter des rapports individuels après accord avec le Conseil Exécutif International, à Londres. — Adresse du Comité belge : rue de l'Association, 28, Bruxelles.

Pour toutes informations ainsi que pour toute correspondance relatives à la II^e Conférence Mondiale de l'Énergie, prière de s'adresser à :

WELTKRAFT
Berlin Nw 7, Ingenieurhaus

Congrès International des Mines, de la Métallurgie et de la Géologie appliquée

VI^e SESSION -- LIEGE 1930

SOUS

LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI ALBERT I^{er}
ET LE PATRONAGE DU GOUVERNEMENT

ORGANISÉE PAR

*l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège
et la Société Géologique de Belgique, à Liège.*

LIEGE, juin 1929.

Lors de la précédente session de ce Congrès, tenue à Dusseldorf en 1910, il a été décidé de confier aux sociétés suivantes le soin d'en organiser la VI^e Session :

The Imperial College of Science and Technology London ;
The Geological Society of London ;
The Institution of Mechanical Engineers ;
The Iron and Steel Institute ;
The Society of Chemical Industry ;
The Institution of Mining Engineers ;
The Institution of Mining and Metallurgy ;
The Intitute of Metals.

En considération de l'Exposition internationale qui aura lieu en notre ville en 1930, ces sociétés ont bien voulu nous céder leurs droits, et l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège (A. I. Lg.) et la Société Géologique de Belgique, à Liège, ont été chargées de l'organisation de la prochaine Session du Congrès.

Celle-ci s'ouvrira fin juin 1930 et durera environ une semaine.

Elle comportera des séances plénières, des séances de sections, excursions techniques, réceptions et solennités diverses.

La mécanique générale fera, en 1930, l'objet d'un Congrès spécial, contrairement à ce qui avait eu lieu aux deux dernières sessions.

Le montant de l'inscription est fixé à 150 francs belges (30 belgas) et donne droit à assister aux séances et autres manifestations et de recevoir les publications d'une section; la souscription aux publications de chacune des deux autres sections est de 50 francs belges (10 belgas) par section.

Prochainement paraîtra une circulaire donnant des détails précis sur l'organisation du Congrès et des manifestations connexes, la composition des comités et comportant une première liste des questions qui seront portées à l'ordre du jour de la Session.

Le Secrétaire général,
O. LEPERSONNE,
Secrétaire général
de l'A. I. Lg.

Le Président,
P. FOURMARIER,
Membre de l'Académie royale
de Belgique,
Professeur à l'Université
de Liège.

LIEGE 1930

Exposition Internationale

DE LA GRANDE INDUSTRIE
SCIENCES & APPLICATIONS

CONGRES INTERNATIONAL DE MECANIQUE GENERALE

A l'occasion du Centenaire de l'Indépendance de la Belgique, une Exposition Internationale de la Grande Industrie et des Sciences, placée sous le Haut Patronage de S. M. le roi des Belges, aura lieu à Liège en 1930.

En vue de faciliter l'organisation des manifestations scientifiques qui s'imposent dans de telles circonstances, les promoteurs de l'Exposition ont fait entrer les Congrès des Sciences appliquées dans le Groupe 28 du programme; c'est dire que les participants jouiront d'avantages particuliers, notamment d'une réduction de 30 % sur tout le réseau belge des chemins de fer.

Pour répondre à l'appel des organisateurs, un Comité belge s'est formé dans le but de reprendre les traditions d'avant-guerre en ce qui concerne les *Congrès de mécanique orientés vers les applications industrielles*, tels celui de Liège en 1905 et celui de Dusseldorf en 1910.

Le Comité, composé d'un représentant au moins de chacune des grandes Ecoles belges d'ingénieurs, s'est préoccupé, dès sa constitution, d'éviter toute disposition qui pourrait nuire à l'organisation du troisième Congrès de Mécanique appliquée fixé à Stockholm en 1930; il s'est mis en rapport à cette fin avec le Président du bureau permanent, M. OSEEN, de manière à éviter le choix des dates de réunions communes et à délimiter les questions qui pourraient faire l'objet du Congrès tel qu'il se propose de l'organiser.

En prenant pour titre celui de

Congrès de Mécanique Générale.

le Comité a non seulement voulu écarter toute confusion possible, mais encore préciser le but particulier poursuivi à l'occasion de l'Exposition Internationale de Liège : passer en revue les progrès réalisés depuis un quart de siècle dans les principaux domaines de la Mécanique Générale, telle qu'on l'entend dans une Exposition universelle; « faire le point » en quelque sorte et, si possible, préciser des directives en vue de recherches nouvelles dans le domaine des machines motrices et des machines opératrices importantes.

A l'heure où un contact plus intime s'établit entre la science et l'industrie, il est de la plus haute importance, en effet, que les problèmes techniques urgents soient bien définis et que les travaux de laboratoires soient bien orientés en vue du but à atteindre.

Sans vouloir délimiter trop strictement le but du Congrès et l'objet des rapports présentés au sujet des questions posées, le Comité estime qu'il serait hautement souhaitable de voir les rapporteurs dégager des résultats acquis les problèmes restant à l'ordre du jour au point de vue de l'amélioration du rendement et des méthodes de calcul des machines envisagées.

Le Comité adresse un pressant appel aux puissantes associations d'ingénieurs du monde pour donner à cette manifestation une réelle portée technique : il estime qu'une telle réunion ne pourrait faire double emploi avec le Congrès de Mécanique appliquée de Stockholm, dont l'objet est plus particulièrement de faire progresser les méthodes d'investigation scientifique issues de la Mécanique rationnelle, pas plus qu'elle ne pourrait nuire au Congrès Mondial de l'Energie, dont le but est avant tout de fixer les ressources du monde en force motrice et d'étudier les meilleures méthodes d'exploitation de celles-ci.

Le Comité d'Organisation a sollicité le Haut Patronage de S. M. le Roi et le Patronage du Gouvernement; il s'occupe de provoquer dans les différents pays la constitution de Comités nationaux et a obtenu, pour la Belgique, le patronage des personnalités les plus autorisées.

La Belgique, fière de son passé industriel et désireuse de collaborer aux progrès de la technique, convie les ingénieurs de toutes les nations à adhérer à cette manifestation.

REGLEMENT du Congrès de Mécanique Générale.

I

Le Congrès comporte six sections :

Section 1. — Machines fixes, motrices et réceptrices.

Section 2. — Moteurs utilisés particulièrement dans les engins de locomotion.

Section 3. — Appareils de production et de condensation de la vapeur.

Section 4. — Organes de transmission mécanique de la puissance.

Section 5. — Machines-outils et appareils de levage et de manutention.

Section 6. — Instruments de mesures mécaniques.

II

Le Congrès a comme but de passer en revue les progrès réalisés dans la conception et la construction des appareils et machines appartenant au domaine de la Mécanique générale et de préciser, dans la mesure du possible, les directives pour des recherches nouvelles. Le tableau ci-annexé signale les sujets sur lesquels le Comité sollicite des rapporteurs.

III

Les langues du Congrès sont les trois langues usuelles des Congrès internationaux : le français, l'anglais et l'allemand.

IV

Les membres du Congrès peuvent adresser au Comité d'organisation, sur l'une des questions à l'ordre du jour, des contributions scientifiques ou techniques. Elles devront lui parvenir, en double expédition, avant le 1^{er} mars 1930, accompagnées d'un résumé rédigé par l'auteur.

Le Comité d'organisation se réserve le droit de refuser les contributions qui n'entreraient pas dans le cadre fixé par le programme du Congrès ou dont l'intérêt scientifique ne serait pas jugé suffisant.

V

Les délégations des différents pays peuvent désigner des rapporteurs sur les questions à l'ordre du jour.

Les rapports devront parvenir au Comité d'organisation, en double expédition, au plus tard le 1^{er} mars 1930, accompagnés d'un résumé rédigé par le rapporteur.

VI

Ces rapports et contributions ne comporteront chacun pas plus de 10.000 mots ou de 10 pages, clichés compris, du format international A4 (210 x 297). Les résumés ne dépasseront pas 500 mots. Le nombre des figures sera réduit au minimum de ce qui est nécessaire à l'exposé du rapport ou de la contribution. Elles seront soigneusement dessinées sur papier blanc et à une échelle quelconque.

VII

Ces rapports et contributions seront imprimés dans la langue du Congrès choisie par l'auteur.

Les résumés seront imprimés dans les trois langues du Congrès et envoyés à tous les membres du Congrès, un mois au moins avant l'ouverture de la Session.

VIII

Le Congrès tiendra ses assises à Liège, du 31 août au 7 septembre 1930.

Il comportera :

1^o Des séances où la parole sera donnée aux rapporteurs et autres orateurs inscrits à l'avance pour des contributions aux questions étudiées;

2^o Des séances de discussion libre.

Le Comité d'organisation réglera l'ordre des travaux du Congrès. Le Président a le droit de limiter le temps de parole.

IX

Des excursions et réceptions seront organisées d'accord avec les autorités et le Comité de patronage. Des réductions sur les prix des billets seront accordées par les Compagnies de Chemins de fer et communiquées en temps opportun. Un service de logement sera constitué. Un Comité spécial organisera la réception des dames accompagnant les congressistes.

X

Le Congrès sera composé de :

1^o Membres effectifs, payant une cotisation de 175 fr. (35 belgas). Ils recevront les résumés des communications en une langue du Congrès à leur choix et pourront souscrire, à un prix de faveur, au volume des rapports et mémoires présentés au Congrès;

2^o Membres délégués, représentant des collectivités, payant une cotisation au moins double de celle des membres effectifs, donnant droit à autant d'exemplaires des résumés du Congrès et à autant de droits de souscription au volume des rapports et mémoires qu'il a été payé de cotisations simples;

3^o Membres adhérents payant une cotisation de 100 fr. (20 belgas) et accompagnant les membres effectifs. Ils pourront assister aux séances et aux excursions organisées par le Congrès.

XI

Les pays adhérents constitueront autant que possible des délégations groupées et feront connaître au Comité d'organisation la composition et l'adresse des Comités de délégations. Les présidents et secrétaires des délégations étrangères constitueront, avec le Comité d'organisation, le Comité général du Congrès et assureront la direction des séances.

XII

Toutes les communications et la correspondance doivent être adressées au Secrétariat du Congrès de Mécanique générale : place Saint-Lambert, 4, à Liège (Belgique).

Sujets sur lesquels le Comité d'Organisation sollicite des Rapporteurs.

Section I.

MACHINES FIXES MOTRICES ET RÉCEPTRICES.

Turbines à gaz.

Turbines à vapeur à haute pression et de très grande puissance.

Turbines à fluides combinés.

Turbines hydrauliques de grande puissance pour très basses chutes.

Transmissions hydrauliques.
Pertes de charge dans le transport des fluides (eau, vapeur, gaz).

Section V.

MACHINES-OUTILS.

Perfectionnements apportés aux machines-outils au point de vue :

De la commande électrique;
De la commande à distance par contracteurs;
De la commande hydraulique;
Du graissage sous pression.
Machines-outils utilisées à la rectification des engrenages.
Machines-outils permettant l'emploi d'outils de très grande dureté.
Machines-outils permettant la rectification en plongée.

APPAREILS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION.

Résistance en service des chaînes et câbles de levage ou de traction.

Bases du calcul des moteurs électriques d'appareil de levage.
Les grues à flèche relevable et trajet horizontal du crochet.
Les grues à câble de forte puissance et de grande portée.
Les vibroconvoyeurs.
Les transporteurs par eau ou par air.

Section VI.

INSTRUMENTS DE MESURES MÉCANIQUES.

Des pressions, des débits, des couples, des puissances.
Des vitesses, des accélérations.

Moteurs à gaz de grande puissance à balayage.
Moteurs Diesel deux temps à injection solide à simple ou double effet.
Turbo-pompes à basse et à très basse pression.
Turbo-compresseurs étagés avec ou sans refroidissement interne, à grande vitesse angulaire.
Compresseurs et machines frigorifiques.

Section II.

MOTEURS UTILISÉS PARTICULIÈREMENT
DANS LES ENGIN DE LOCOMOTION.

Locomotives à turbine.
Locomotives à moteur Diesel.
Locomotives mixtes (Still).
Locomotives à très haute pression.
Moteurs d'automobiles Diesel à injection solide, à grande vitesse angulaire.
Moteurs d'automobiles deux temps à explosion.
Moteurs d'automobiles alimentés par gazogène.
Machines marines à haute pression et à haute surchauffe.

Section III.

APPAREILS DE PRODUCTION
ET DE CONDENSATION DE LA VAPEUR.

Chaudières à très haute pression.
Foyers pour charbon pulvérisé.
Moyens d'améliorer le cycle de Rankine.

Section IV.

ORGANES DE TRANSMISSION MÉCANIQUE
DE LA PUISSANCE.

Paliers lisses et paliers à billes.
Etude du coefficient de frottement et calcul des dimensions des paliers lisses et des paliers à billes.
Transmissions par courroies.
Transmissions par chaînes.
Transmissions par engrenages.

COMITÉ D'ORGANISATION :

Président : M. HANOCQ, Professeur à l'Université de Liège, boulevard Émile de Laveleye, 46, Liège.

Vice-président : M. DAUBRESSE, Professeur à l'Université de Louvain, rue de Paris, 90, Louvain.

Secrétaire général : M. MASUI, Professeur à l'École militaire, rue Jenneval, 47, à Bruxelles.

Secrétaire général adjoint : M. SCHLAG, Chargé de cours à l'Université de Liège, rue des Venues, 179, Liège.

Membres : M. BOGAERT, Professeur à l'Université de Bruxelles, rue Émile Banning, 89, Bruxelles.

M. JADOT, Professeur à l'École des Mines et de la Métallurgie du Hainaut, chaussée de Binche, 233, Mons.

M. VAN ENGELEN, Professeur à l'Université de Gand, boulevard Albert, 83, Gand.

LIEGE 1930

Exposition Internationale

DE LA GRANDE INDUSTRIE
SCIENCES ET APPLICATIONS, ART WALLON ANCIEN

**CONGRES INTERNATIONAL DE LA CONSTRUCTION
METALLIQUE**

L'industrie de la construction métallique ne peut rester indifférente lorsque s'organise à Liège, en 1930, avec le concours du gouvernement belge et sous le haut patronage de S. M. le roi des Belges, une *Exposition Internationale de la Grande Industrie, des Sciences et Applications*.

Non seulement elle participera à cette grande manifestation en y apportant ses produits, en y exposant les progrès réalisés dans sa technique et dans les moyens qu'elle emploie, mais encore en coopérant à l'organisation d'un CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE, où les personnalités les plus compétentes du monde entier viendront exposer les résultats de leurs recherches à propos des grands problèmes à l'ordre du jour et au sujet des questions vitales pour cette industrie.

Un COMITÉ BELGE DE PATRONAGE ET DE PROPAGANDE s'est donc constitué, en décembre 1928, avec l'approbation du Commissaire du gouvernement belge auprès de l'Exposition de Liège. Il est composé des principaux représentants du haut enseignement, des administrations publiques et de l'industrie.

Un COMITÉ EXÉCUTIF fut institué, avec mission de s'occuper de la réalisation matérielle de ce Congrès.

Un PROJET DE PROGRAMME fut également établi; ses grandes lignes sont les suivantes :

- 1° Matières : Qualité des aciers — Coefficient de sécurité et limite de fatigue.
- 2° Profilés : Standardisation — Profilés de grandes dimensions.
- 3° Assemblages : Rivure — Soudure.
- 4° Lutte contre la rouille.

- 5° Action du vent sur les constructions élevées.
 6° Auscultation des constructions métalliques.
 7° Constructions spéciales : Evolution des ponts — Poutres Viendeel — Divers systèmes de ponts mobiles — Hangar d'aéronautique — Halles de grande portée sans supports — Chevalements de mines.
 8° Divers : Théories — Bâtardeaux en palplanches — Cintres — Réservoirs — Conduites forcées — Portes d'écluses — Barrages à vannes, etc.

Les Comités organisateurs adressent le plus pressant appel au concours des spécialistes belges et étrangers de la construction métallique. Ils les prient de participer à ce Congrès non seulement en y adhérant, mais aussi en y apportant autant que possible leur *collaboration effective* par l'étude de l'un ou l'autre point figurant au programme et par l'envoi de mémoires et de rapports sur ces questions.

Ils espèrent qu'à l'initiative des grands groupements d'Ingénieurs ou d'Industriels, des *Comités Nationaux* voudront bien se former dans les divers pays en vue d'organiser leur participation à ce Congrès avec la collaboration de leurs institutions scientifiques nationales.

Dans le but de faire bénéficier les congressistes des avantages d'une bonne *organisation* et d'une bonne préparation, ce qui leur évitera toute perte de temps en exposés préliminaires, il conviendrait que chaque Comité national désignât un rapporteur pour chacun des points du programme ci-dessus auxquels ils s'intéresse.

Ces *rapporteurs* voudront bien provoquer au besoin et rassembler les mémoires de leurs nationaux concernant la question désignée, et transmettre leur rapport au Comité exécutif belge. Un rapporteur général sera éventuellement choisi pour chaque point du programme qui présentera un rapport d'ensemble au Congrès et ouvrira ainsi la discussion.

Le Comité exécutif espère recevoir ces rapports en temps utile (septembre 1929) pour pouvoir en assurer l'impression et les faire parvenir à tous les membres adhérents du Congrès plusieurs semaines avant la session.

La *date* du Congrès est fixée au début de septembre 1930.

Comme dans tous les congrès internationaux, les seules *langues* officiellement admises seront : le français, l'anglais et l'allemand.

Les mémoires seront publiés dans leur langue originale. Le Comité espère cependant pouvoir publier également, dans les deux autres langues officielles, des résumés rédigés par les rapporteurs.

Pour recevoir les *publications préliminaires* du Congrès, les membres adhérents devront faire parvenir au Comité exécutif du Congrès une cotisation de *35 belgas* (soit 175 francs belges).

Le Congrès comportera un certain nombre de *séances* dont la majeure partie du temps sera réservée aux discussions.

Les séances ne s'étendront pas au delà de quatre jours. Les détails d'organisation seront réglés par le Comité.

En plus des séances, il sera organisé des *réceptions* officielles par les autorités, des *visites* collectives de l'Exposition, des *excursions* dans les bassins industriels des environs, ainsi que dans les localités les plus renommées des Ardennes belges.

Un *service de logement* sera constitué. Vu la proximité et les facilités des communications avec la célèbre ville d'eaux de Spa, il sera possible aux congressistes qui le désireront de suivre les travaux du Congrès tout en séjournant dans cette jolie localité.

Le Comité espère qu'un grand nombre de dames accompagneront les congressistes. Un *Comité spécial de dames* s'occupera de rendre leur séjour à Liège aussi agréable que possible.

On est prié d'envoyer son *adhésion*, ainsi que toute la correspondance et envoi, à l'adresse suivante :

CONGRES INTERNATIONAL
DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

Place Saint-Lambert, 4, à Liège

Compte chèques postaux (Bruxelles) n° 237528

Le Comité de patronage et le Comité exécutif sont constitués comme suit :

Le Comité de patronage:

Le Président : L. GREINER, Administrateur-Directeur général des Établissements John Cockerill, à Seraing; Président de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège (A. I. Lg.).

Les Vice-Présidents : LOUIS BAES, Professeur à l'Université de Bruxelles, Président de la Société Belge des Ingénieurs et Industriels.

F. KEELHOFF, Professeur, Inspecteur des Études des Écoles spéciales de l'Université de Gand.

A. VIERENDEEL, Professeur à l'Université de Louvain.

Le Comité exécutif :

Le Président : M. E. FRANÇOIS, Professeur à l'Université de Bruxelles.

Les Vice-Présidents : M. C. BEAUJEAN, Directeur à la Société anonyme d'Ougrée-Marihaye.

M. P. FREDERIX, Délégué de la Fédération des Constructeurs de Belgique, Administrateur-Gérant et Président de la Société anonyme du Nord de Liège.

Les Membres : M. NIC. FRANÇOIS, Directeur à la Société anonyme John Cockerill.

M. G. RICHALD, Professeur à l'Université de Gand.

M. A. RONSSE, Ingénieur en chef à la Société Nationale des Chemins de Fer Belges.

M. A. VAN HECKE, Professeur à l'Université de Louvain.

M. L. VAN WETTER, Ingénieur en chef, Directeur des Ponts et Chaussées à Liège.

Le Secrétaire : M. A. DE MARNEFFE, Professeur à l'Université de Liège.

JURISPRUDENCE

DU

CONSEIL DES MINES

DE BELGIQUE

RECUEILLIE ET MISE EN ORDRE

PAR

Léon JOLY

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINES

ET

Albert HOCEDEZ

CONSEILLER AU CONSEIL DES MINES.

SUITE DU TOME TREIZIÈME

CINQUIÈME PARTIE : ANNÉE 1927 (2^e semestre)